

CCAS DE QUINCIEUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 FEVRIER 2026

Compte rendu du 24 février 2026

Le vingt-trois février deux mille vingt-six, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire à dix-neuf heures sur convocation adressée le dix-sept février 2026, sous la présidence de Pascal DAVID.

11 membres en exercice, 8 présents, 9 votants ; le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monique AUBERT

La séance a débuté à 19h15. Présentation de Madame Céline FOGT nouvel administrateur nommé, infirmière puéricultrice.

I. Approbation du Compte-rendu du 15 septembre 2025

Le Conseil d'Administration approuve le projet de compte rendu ; Céline FOGT s'abstient car non nommée à ce moment-là.

II. Communication des décisions prises par délégation

Néant.

III. Projet de délibération

Délibération 2026-01_Débat d'orientations budgétaires 2026

Le Président expose au Conseil d'administration que le débat d'orientation budgétaire (DOB) prévu par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est une étape impérative avant l'adoption du budget dans les communes de 3 500 habitants et plus, ainsi que pour les leurs établissements publics administratifs.

Il doit, depuis la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), faire l'objet d'un rapport, soumis au vote du Conseil d'administration.

Il doit être adopté dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget afin de permettre aux élus de prendre connaissance des grandes orientations du budget.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire au titre de l'année 2026 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires prévu par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

IV. Questions diverses

SEMAINE BLEUE

A eu lieu en octobre 2026.

Pas d'engagement du CCAS sous sa forme actuelle auprès du CCAS organisateur pour octobre 2026 afin de laisser ce choix au futur Conseil d'Administration (hormis l'après-midi dansant auquel nous souhaitons participer).

FIN D'ANNEE DES AINES

165 personnes au repas (en progression ; 146 en 2024) pour un prix unitaire de 36.91€.

132 colis (140 en 2024) pour un prix moyen de 31.46 €.

La séance est levée à 20h10.

La secrétaire,
Monique AUBERT



Le Président,
Pascal DAVID

